

1,7 % des classes sont fermées au 6 janvier et 4,8 % des personnels...

6-7 minutes

Quelque 9 202 classes sont fermées, annonce le MENJS, ce jeudi 6 janvier 2022, contre moins de 3 000 à la veille des vacances de Noël. Cette semaine, 47 543 élèves et 5 631 personnels sont déclarés positifs au Covid-19. La veille, Jean-Michel Blanquer avait indiqué que 7 % des enseignants sont actuellement absents. Par ailleurs, le ministère indique que les conditions d'enseignement en présentiel ou distanciel vont prochainement être précisées. Il dit aussi avoir commandé 55 millions de masques chirurgicaux, dont une première partie sera livrée mi-janvier. Enfin, la FAQ a été mise à jour.

Le ministère de l'Éducation nationale publie, le 6 janvier 2022, une nouvelle série de données relatives au Covid-19 dans les établissements scolaires. Elles ont été arrêtées ce même jour, à 13 heures. Ainsi au 6 janvier, 9 202 classes sur 527 200 sont fermées, soit 1,74 %, le chiffre le plus élevé depuis le début de l'année scolaire. À la veille des vacances de Noël, le MEN faisait état de 2 970 classes fermées ([lire sur AEF info](#)).

Parmi les 59 650 structures scolaires, 20 écoles, 6 collèges et 2 lycées sont totalement fermés. La semaine du 17 décembre, le ministère dénombrait 80 fermetures d'établissements dans 17 académies.

Depuis lundi, le nouveau protocole en vigueur à l'Éducation nationale ne prévoit plus de fermetures automatiques des classes du 1er degré dès trois cas de Covid ([lire sur AEF info](#)). Une fermeture peut toutefois être décidée "en fonction de la situation, en présence par exemple d'un très grand nombre de cas".

Les durées d'isolement des cas de Covid et des cas contact ont également évolué, de même que les conditions du retour en classe. En effet, dans le 1er et le 2nd degré, les élèves devront justifier d'un test antigénique ou PCR à J0 pour revenir en classe, puis d'un autotest négatif à J+2 et J+4. Pour les autotests, une attestation sur l'honneur des parents suffit. Plusieurs autres mesures ont été prises, comme la consigne d'organiser en priorité les réunions à distance et la suspension des sessions de formation continue.

NOUVELLE MISE À JOUR DE LA FAQ

Le MENJS a précisé sur [la FAQ](#) les modalités d'accueil des enfants de soignants ainsi que la liste détaillée des professions concernées. Sont également précisés :

- le fait que les cas intrafamiliaux ne font plus l'objet de consignes particulières ;
- la gestion des "cas perlés" : le fait qu'un élève réalise à J2 ou J4 un autotest positif n'implique pas de dépister à nouveau toute la classe ;
- le cycle de dépistage ne redémarre que si le second cas confirmé a eu des contacts avec les autres élèves après un délai de 7 jours suite à l'identification du premier cas ;
- la possibilité de recourir à des tests antigéniques ou, à défaut PCR, en cas d'indisponibilité temporaire d'autotests en

pharmacie ;

- l'allégement des tâches des directeurs et chefs d'établissement avec la suspension de la transmission des listes de cas contacts pour les CPAM et la fin des objectifs quantitatifs pour les campagnes salivaires, celles-ci pouvant toutefois être poursuivies en accord avec les ARS et en fonction de la disponibilité des laboratoires ;
- le recrutement d'un emploi de contractuel ou de vacataire par circonscription pour renforcer l'accompagnement des directeurs d'école (appui à la relation aux familles et à la gestion du dépistage dans le cadre du nouveau protocole, ...). Les médiateurs LAC (lutte anti-Covid) dédiés aux campagnes de dépistage par tests salivaires pouvant également être mobilisés pour cet accompagnement ;
- l'adaptation des cantines ;
- l'organisation des internats ;
- le fait que les élèves et les personnels ayant contracté la Covid-19 depuis moins de deux mois et identifiés comme cas contact ne sont pas soumis à l'obligation de dépistage ou de quarantaine ;
- les modalités de la continuité pédagogique et des stages de 3e.

7 % DES ENSEIGNANTS SONT ABSENTS

Le ministère comptabilise aussi 47 453 cas positifs chez les élèves (soit 3,88 %), sur les sept derniers jours, et 5 631 chez les personnels, soit 4,68 %. Les précédents chiffres faisaient état de 50 052 cas positifs chez les élèves et 2 599 chez les personnels.

Lors des questions au gouvernement au Sénat, le 5 janvier, Jean-Michel Blanquer a annoncé que 7 % des enseignants

étaient actuellement absents. Un taux que l'on retrouve notamment dans l'académie d'Orléans-Tours ([lire sur AEF info](#)). Toujours selon le ministre, le pic d'absences "ne devrait pas dépasser les 15 %". Le Conseil scientifique estimait, en décembre, qu'un tiers des enseignants pourraient être touchés directement ou indirectement par le Covid début janvier ([lire sur AEF info](#)).

Le MENJS annonce que les conditions d'enseignement en présentiel ou distanciel "vont être précisées en tenant compte de la variété de situations, sans imposer aux professeurs deux formes d'enseignement parallèles mais en permettant d'assurer le lien avec les élèves absents en réactivant l'ensemble des dispositifs utilisés pour assurer la continuité pédagogique dans chaque école, collège, lycée". Le ministère ne précise pas quand ces précisions vont intervenir.

De son côté, Santé publique France note toujours une hausse du nombre de cas positifs chez les enfants de 0 à 19 ans : 246 575 cas détectés, au 2 janvier, contre 102 122 le 12 décembre. C'est le chiffre le plus élevé depuis le début de l'épidémie puisqu'au plus fort de la crise sanitaire, fin mars 2021, l'organisme avait recensé 56 458 cas positifs chez les 0 à 19 ans ([lire sur AEF info](#)).

Si vous ne voyez pas la carte dans son intégralité, [cliquez ici pour l'ouvrir dans une nouvelle fenêtre](#).